

No of Page/

N° de page 14

RETURN BIDS TO:**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID**INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande	Amendment No. - N° de modification
51019-18-1111	003
Solicitation closes – La demande prend fin :	File No. - N° de dossier
at – à See Section 1 Voir Section 1	
on – le See Section 1 Voir Section 1	

Date of Solicitation – Date de la demande

2018-10-01

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :

See Section 2, Article 4.1.

Voir Section 2, Article 4.1

Destination

See Section 2, Annex A.

Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur

Telephone No. - N° de téléphone

Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)

Signature : _____ Date : _____

Cette modification vise à examiner les questions et fournir des réponses.

Q3 : il semble manquer un panneau au poste de travail n° 18, contre le mur devant le bureau à hauteur ajustable. Je souhaite simplement confirmer que le CA ne veut pas de panneau à cet endroit. Votre dessin et les décomptes de panneaux indiquent qu'il n'y en a pas. Si tel est le cas, comment prévoyez-vous alimenter ce poste?

R3 : Un panneau supplémentaire (2B typique, 48x51) est requis pour alimenter le poste de travail n° 18. Avec cette modification, la quantité passe de 1 à 2.

Q4 : En ce qui concerne l'article n° 6, soit la surface de travail non-AMA. Vous indiquez qu'elle est montée sur un panneau à une extrémité et une patte en C à l'autre (commandé à la catégorie 1b). Si la patte en C se trouve dans la catégorie 1b, dans quelle catégorie souhaitez-vous que nous vous indiquions le prix pour la quincaillerie de fixation du panneau? Nos pattes en C ne supportent pas des surfaces de travail autonomes. Elles doivent être renforcées d'une façon quelconque, soit en la fixant à un panneau ou à l'aide d'un panneau de fond fixé à une deuxième patte en C. Nous pouvons également offrir comme solution de rechange l'utilisation d'une surface autoporteuse à patte unique (disponible dans la catégorie 1b dans l'AMA).

R4 : comme solution de rechange à une surface autonome avec patte en C, le chargé de projet accepte l'utilisation d'une surface autoporteuse à patte unique, à condition que sa hauteur soit ajustable.

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Non

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Pour les besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes **AVEC** sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
Date de clôture de l'invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 2018-10-16 b. 10 :00 Heure avancée de l'EST (HAE)
À l'adresse de courriel (<i>le cas échéant</i>)	Susan.obrien@canada.ca
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	3 jours ouvrables

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.
a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.
4.	Responsables

4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)	
	Nom :	Susan O'Brien
	Titre :	Agente de l'approvisionnement et des marchés
	Ministère, organisme ou société d'État :	Anciens Combattants Canada
	Adresse :	191 rue Great George
	N° de téléphone :	902-566-8198
	Courriel :	susan.obrien@canada.ca
4.2	Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat)	
	<i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i>	
	<i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
N° de téléphone :		
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
5.	Modalités de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation (facultatif)	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : [À remplir au moment de l'attribution du contrat]	
	Adresse :	
7.	Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.	
	<input type="checkbox"/>	Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense , L.R.C. 1985, ch. D-1.

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 1

Catégorie 2

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s):

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

d. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : 1a - Système de cloisons interraccordables et autostables

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Tableau 1 — Tableau des produits

Catégorie(s) de produits : 1a & b, 2 and 5 et Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 1a						
1	Voir l'annexe C et les plans d'étagé.					\$
Catégorie 1b						
2	SPPDWLMxxxxBF xxxxxx22	Produits de rangement <ul style="list-style-type: none"> - Caissons - Roulettes blocables - Métal - Un tiroir ordinaire et un tiroir classeur 	20		\$	\$
3	WSSULCMxxxxxx xxxxxxx	Produits de rangement <ul style="list-style-type: none"> - Supports - Pattes-C - Métal 	17			
Catégorie 2						
4	FSCAEA4824	Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout	31		\$	\$
Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doivent pas dépasser 30 % de la quantité ferme des produits du tableau ci-dessus.						
Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.						
Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA		Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
5	Surface de travail <ul style="list-style-type: none"> - Cloison installée à un bout, patte-c d'appui à l'autre bout (commandés dans la catégorie 1b) - Cloison installée aux deux bouts (poste de travail 18) - Stratifié haute pression - Rectangulaire Finitions		18		\$	\$

- La finition des surfaces à hauteur réglable doit aller avec l'alaise embrevée. Dimensions - La profondeur de la surface de travail doit être 24 po et la longueur doit être 72 po.			
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.			Total des produits \$

Tableau 1 - Tableau de produits**Catégorie 5**

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
#	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i>	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
6	MADME	Deux moniteurs - fixé au bord de la surface de travail	18		\$	\$
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.				Total des produits		

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1 – I	Campbellton City Centre Mall 157 rue Water Campbellton NB	2018-11-30	En dehors	(A) (M) (J)	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA // À coordonner avec le chargé de projet avant la commande de produits. **Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	Anciens Combattants Canada 5 ^{ème} étage	2018-12-02	En dehors	(A) (M) (J)	\$

*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues.	Prix total de l'installation :	\$
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------	----

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts. Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison <i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i> <i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	157 rue Water , Campbellton NB
B	Plateforme	N'existe pas
C	Ascenseur	Existe 2 500 lb Profondeur de 6 pi de X largeur de 8 pi
D	Porte	Hauteur de 7 pi X largeur de 3,5 pi
E	Monte-charge	Aucun n'est disponible
F	Autre (préciser)	

3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$

7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(<i>s'il y a lieu</i>)	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7) [<i>À supprimer au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
10	Taxes applicables : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

**ANNEXE C
PLAN(S) D'ÉTAGE**

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :

Pour les produits de la catégorie 1a, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) le ou les plans d'étage achevés ainsi que les produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé;
- b) une liste des produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé qui sont offerts dans le ou les plans d'étage.
La liste des produits doit, au minimum, comprendre les renseignements suivants :
- les numéros de pièces du fournisseur, y compris les produits non disponibles qui font partie de cette catégorie;
 - de brèves descriptions des produits;
 - les quantités;
 - prix unitaires fermes.

*****Les produits de catégories autres que la catégorie 1a sont affichés sur le plan d'étage à titre informatif uniquement*****

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend toutes les composantes et les catégories de la catégorie 1a, conformément aux plans d'étage, aux détails des cloisons, aux modèles des cloisons et/ou à l'aménagement des postes de travail énoncés à l'annexe C.

***À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur ».**

Exigence de la catégorie 1a :

1) Plan(s) d'étage

Se reporter au plan d'étage en format PDF et/ou AutoCAD ci-joint

Catégorie 1a liste de produits

Decription	Quantity
Panneau additionnel pour intimité en position assise - Non-électrifié - Tissu - deux côtés - 24 po	20
Panneau additionnel pour intimité en position assise - Non-électrifié - Tissu - deux côtés - 36 po	16
Panneau additionnel pour intimité en position assise - Non-électrifié - Tissu - deux côtés - 48 po	26
Panneau additionnel pour intimité en position assise	3

<ul style="list-style-type: none"> - Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail - Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu - un côté - 36 po 	
Panneau additionnel pour intimité en position assise <ul style="list-style-type: none"> - Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail - Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu - un côté - 48 po 	2 (AMD003)
Panneau additionnel pour intimité en position assise <ul style="list-style-type: none"> - Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail - Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu - deux côtés - 36 po 	7
Panneau additionnel pour intimité en position assise <ul style="list-style-type: none"> - Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail - Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu - deux côtés - 48 po 	6

2) Détails des cloisons

- a. la hauteur de tous les panneaux nécessaires : *hauteur supplémentaire pour isoler la surface de travail et procurer une certaine intimité quand on est assis;*
- b. lorsqu'une alimentation est nécessaire, *si elle se trouve en dessous* de la surface de travail; si un regroupement de postes de travail doit comprendre des cloisons partagées avec un côté alimenté et l'autre non, ces cloisons doivent avoir une alimentation électrique.
- c. type d'alimentation électrique : *des colonnes d'alimentation.*

3) Modèles de cloisons ou aménagement des postes de travail

Se reporter aux modèles de cloison ou à l'aménagement des postes de travail

a. Modèle de cloison

Modèle de cloison

Type 1

Élément supérieur 1 Tissu	Élément supérieur 2 Tissu
Élément inférieur 1 Tissu	Élément inférieur 2 Tissu
Côté 1	Côté 2

Type 2

Élément supérieur 1 Tissu	Élément supérieur 2 Tissu
Élément inférieur 1 Tissu avec données/puissance	Élément inférieur 2 Tissu
Côté 1	Côté 2

Type 3

Élément supérieur 1 Tissu	Élément supérieur 2 Tissu
Élément inférieur 1 Tissu avec données/puissance	Élément inférieur 2 Tissu avec données/puissance
Côté 1	Côté 2

<i>Type de cloison</i>	<i>Dimensions de la cloison</i>	<i>Quantité</i>
<i>Type 1A</i>	<i>24X51</i>	<i>20</i>
<i>Type 1B</i>	<i>36X51</i>	<i>16</i>
<i>Type 1C</i>	<i>48X51</i>	<i>26</i>

<i>Type 2A</i>	<i>36X51</i>	<i>3</i>
<i>Type 2B</i>	<i>48X51</i>	<i>1</i>
<i>Type 3A</i>	<i>36X51</i>	<i>7</i>
<i>Type 3B</i>	<i>48X51</i>	<i>6</i>

ANNEXE D PRODUITS NON DISPONIBLES DANS LE CADRE D'UN AMA

La présente annexe présente les spécifications supplémentaires et les certifications associées aux produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qui font partie du besoin.

1. Spécifications

Surfaces de travail

- 24X72
- Cloison installée à un bout
- Patte-c à l'autre bout
- Stratifié haute pression

2. Attestation

Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

Signature du fournisseur

Date

Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.